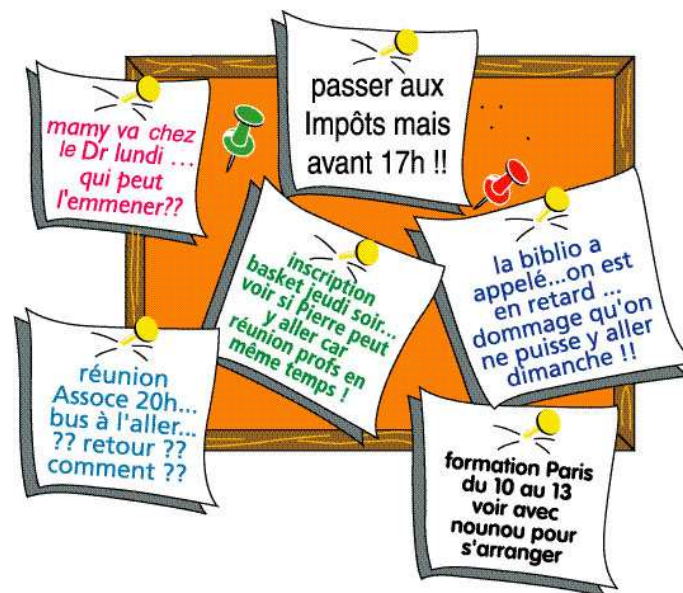




Quand temps et mobilité
se conjuguent pour une
mobilité plus durable

Un constat : LES TEMPS ET LES RYTHMES DES HABITANTS EVOLUENT.....

- 80 % des femmes travaillent,
- 50 % des salariés sont aux 35 h,
- en moyenne, le travail ne représente plus que 14 % de notre vie entière,
- Ont vit plus longtemps, on va à l'école plus longtemps, ..
- On a plus de temps libre mais on travaille de plus en plus en horaires décalés,
- la pression et l'urgence dans le travail augmentent



- 1/3 des salariés changent d'horaires chaque semaine,
- 25 % travaillent le dimanche
- 48 % le samedi
- le développement des NTIC,

Mutations de la société française : pour mieux comprendre la mobilité d'aujourd'hui

Enquêtes Kéolis 2007 : 3300 actifs par téléphone dans 11 agglomérations

50 % issus de la ville centre, 50% autre commune de l'agglomération.

18700 journées de travail décrites !

Principaux résultats

→ **La remise en cause des flux pendulaires aux heures de pointes,**

- 35 % salariés7.30/9H et 16h/18.30
- 37 % commencent ou finissent en dehors de ces horaires ; par ex. 20% finissent après 19 h

→ **Des rythmes selon le jour de la semaine :** 60 % des salariés n'ont pas les mêmes horaires selon les jours de la semaine

→ **Des Durées de travail variées durant la semaine :**

- 45 % (entre 35 et 39 h)
- 31 % (40 h ou plus)
- 23 % < à 34 h dont 8 % < 20 h.
- 50 % travaillent du lundi au vendredi
- 10 % travaillent du lundi au samedi
- 12 % travaillent sur 4 jours (entre le lundi et le vendredi) et 4 % sur le WE

Préconisations : mettre en place des lignes à haut niveau de service pour garantir des fréquences attractive tt au long de la journée et des amplitudes horaires aussi larges que possible et tout au long de l'année : samedi, semaine et vacances scolaires

Le mythe de l'année scolaire :

- 48 % des adultes vivent sans enfants
- La fréquentation du réseau entre 13-19h de certains jours de vacances scolaires peut être égale voire supérieure
- Préconisations : maintien des mêmes horaires de septembre à juin
- Eviter les ruptures brutales d'offres entre périodes




Les temps changent, la ville change et les besoins de services évoluent !


Dans une société devenue complexe, paradoxale, contradictoire...

- où chacun veut « tout, tout de suite, tout le temps »,
- avec des demandes de services plus individualisés, « à la carte », « sur-mesure »...
- la demande d'une ville en continu se renforce.


Ce qui n'est pas aisé à gérer pour les collectivités tout comme les autorités de transports ou les transporteurs .



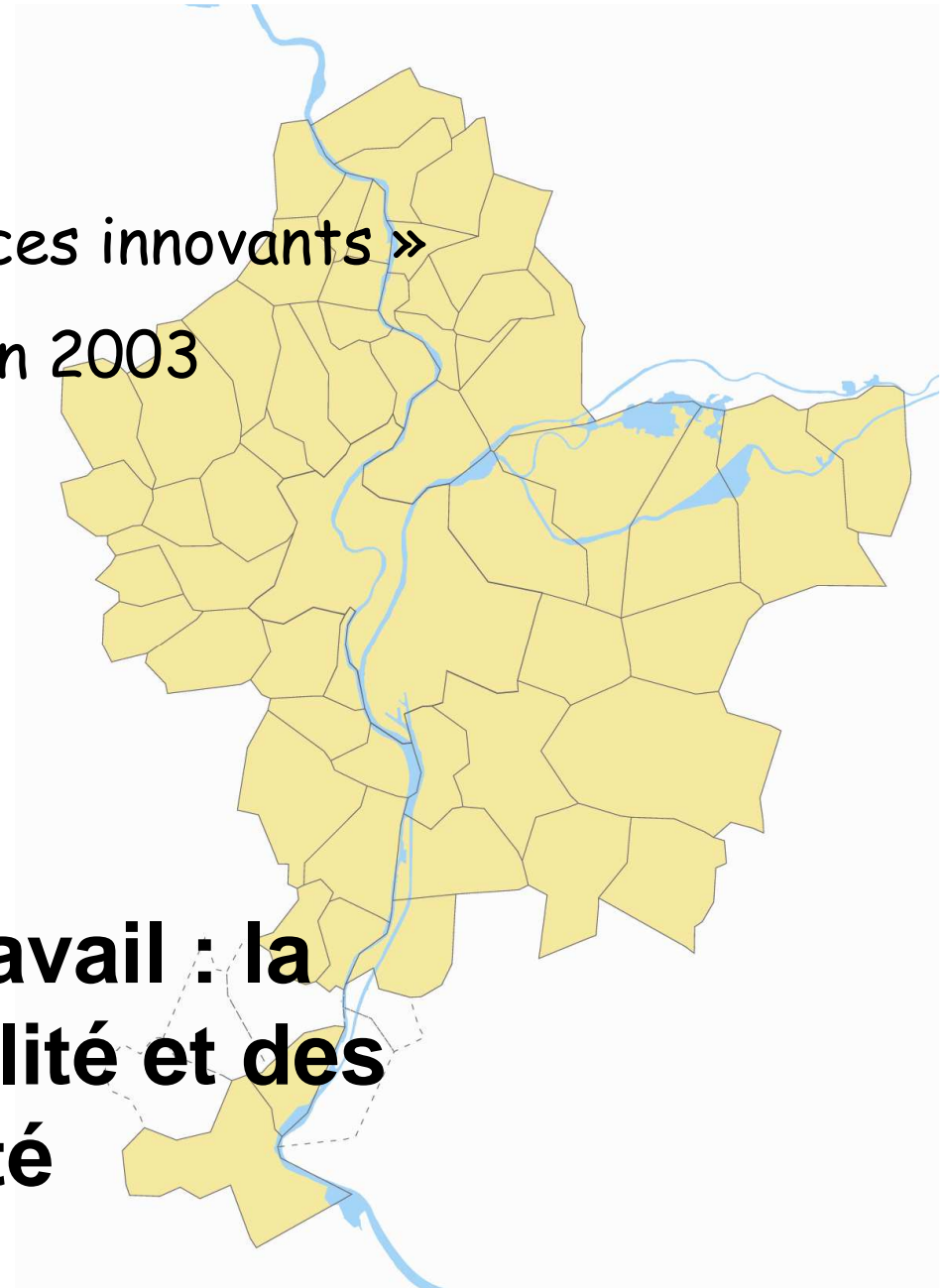
Des politiques temporelles pour mieux articuler rythmes et temps de vie personnels, professionnels, sociaux, familiaux Et offre de « services » du territoire..



Il ne s'agit pas de faire systématiquement du « sur mesure » mais de repérer les évolutions, les réalités temporelles sur le territoire et de mettre en place une palette de solutions de déplacement qui permettraient de mieux concilier temps de vies individuels, rythmes des territoires et offre de mobilité.



la mission « temps & services innovants »
du Grand Lyon, est créée en 2003



**un axe majeur de travail : la
question de la mobilité et des
services à la mobilité**

Expérimenter

Permettre aux salariés d'un territoire de mieux gérer leurs temps de vies :

→ mieux gérer la garde d'enfants

→ créer des nouveaux services sur le temps du déjeuner

→ réduire les contraintes de déplacements professionnels et les nuisances du territoire



Un constat : les difficultés liés aux déplacements domicile-travail pénalisent chacun !

- Les entreprises
- Les salariés
- Le territoire

- 8 fois sur 10, embaucher une personne, c'est aussi embaucher sa voiture !

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie





En Rhône-Alpes :

- 
- 33% des déplacements sont effectués pour motif professionnel : domicile-travail/école + professionnels
- 

- 
- pour ces trajets, 1 sur 2 est fait en voiture seul

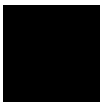
- 
- *pour 98.5% des salariés, le stationnement est gratuit et facilité sur le lieu de travail !*
- 



→ Organiser la mise en place de Plans de Déplacements Inter-entreprises

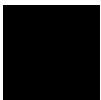
Objectifs :

- Animer sur les zones d'entreprises la question des déplacements, des salariés, des clients, des fournisseurs, mais aussi des prestataires ..
- Mutualiser les actions entre entreprises d'un même secteur
- Encourager les changements de pratiques



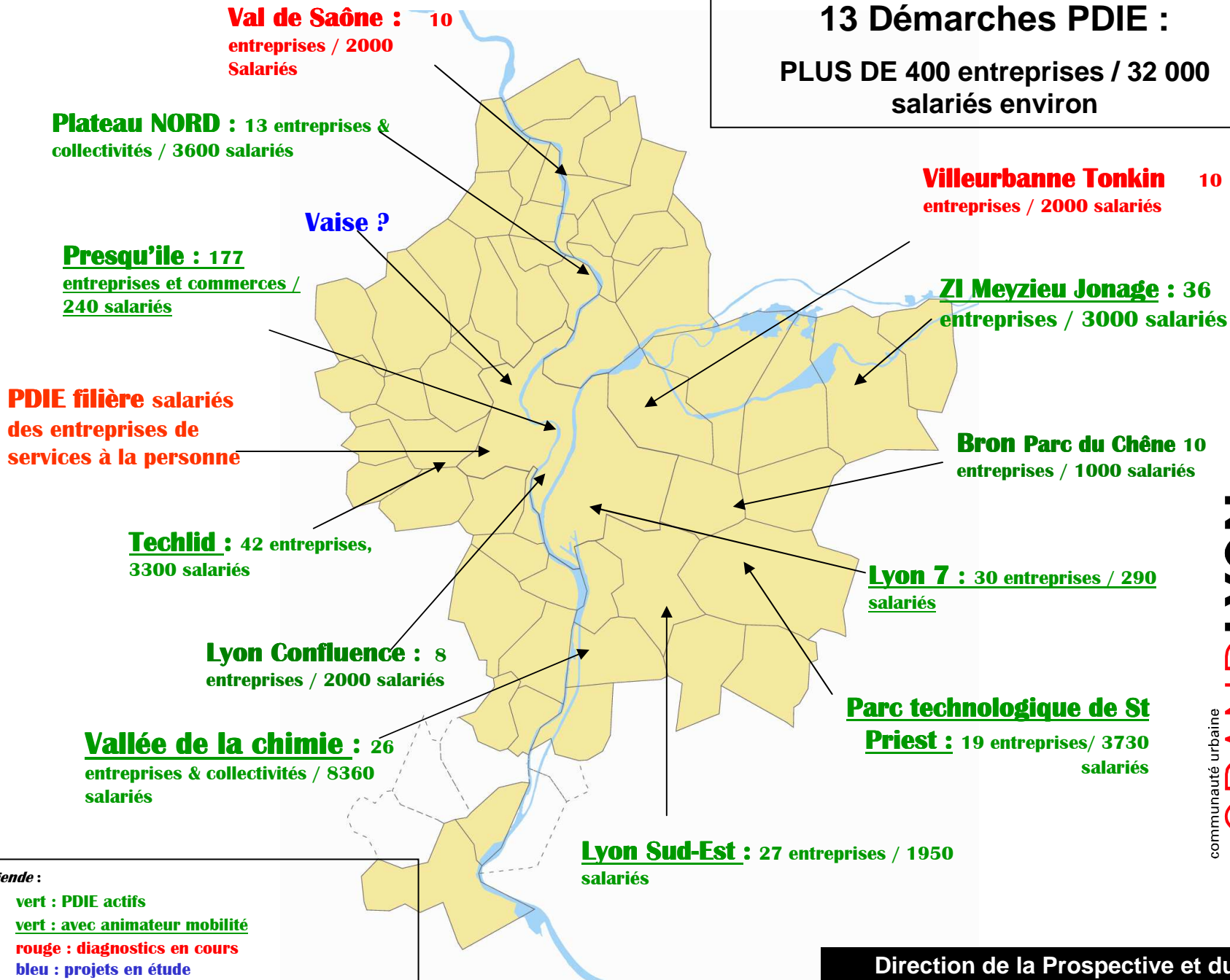
Cette action est montée en puissance en 2007 suite à une demande des territoires ; **à ce jour de nombreuses actions sont engagées**, co-animées par l'EDT avec le soutien des développeurs économiques,

→ en partenariat avec l'Ademe et la Région Rhône Alpes

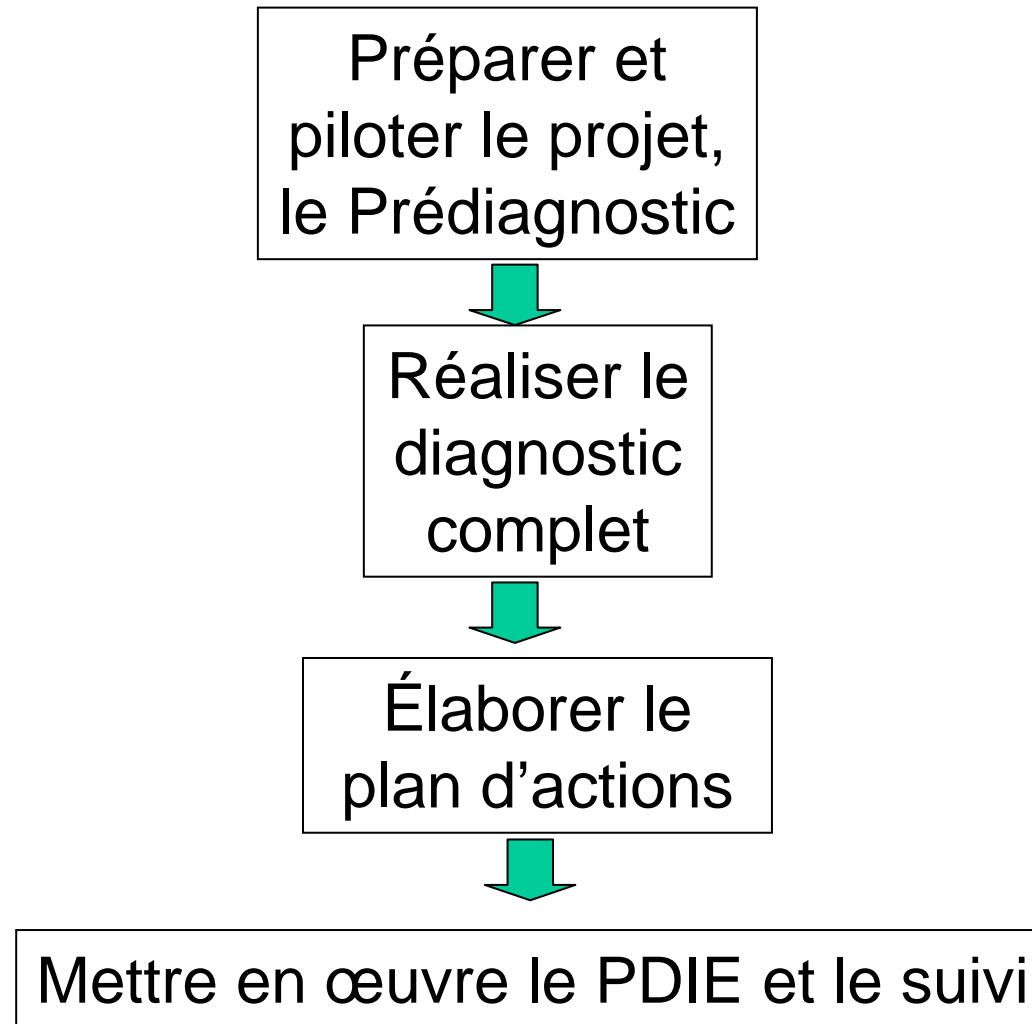


Légende :

- vert : PDIE actifs
- vert : avec animateur mobilité
- rouge : diagnostics en cours
- bleu : projets en étude



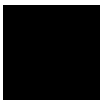
Étapes de l'élaboration d'un PDIE





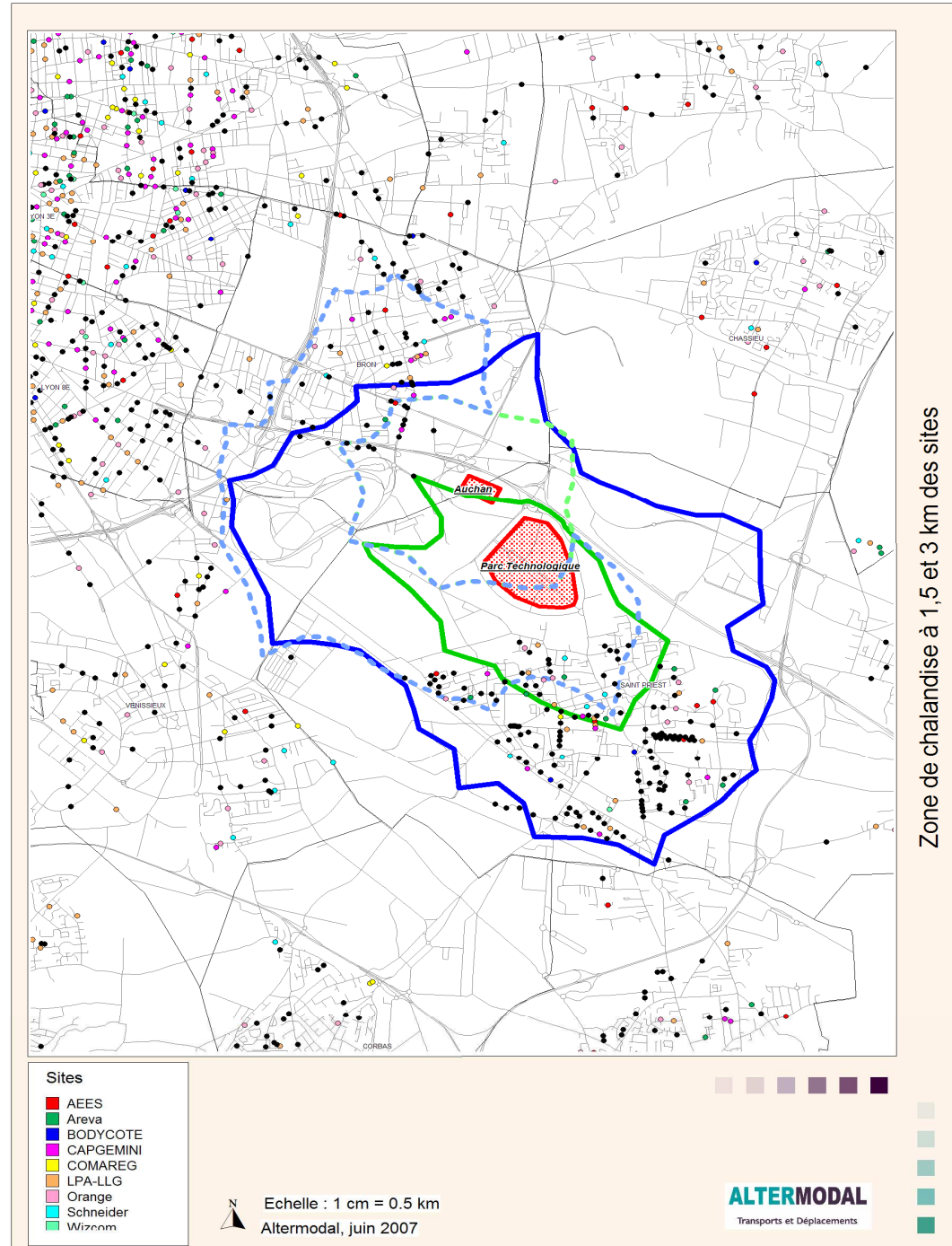
Un diagnostic « déplacements » :

- une photographie des modes de déplacements de vos salariés, et les potentialités d'actions et de report modal
- qui débouche sur un plan d'actions intra ou inter entreprises



PDIE – Parc Techno de St Priest -
Zone de chalandise à 3 km

- 24 salariés résident à moins de 1.5km (0.8%)
- 116 salariés résident à moins de 3km (3.7%)
- 200 à St Priest (6%) et 450 dans les communes limitrophes (14%), (total 20%)





Un diagnostic « déplacements » :

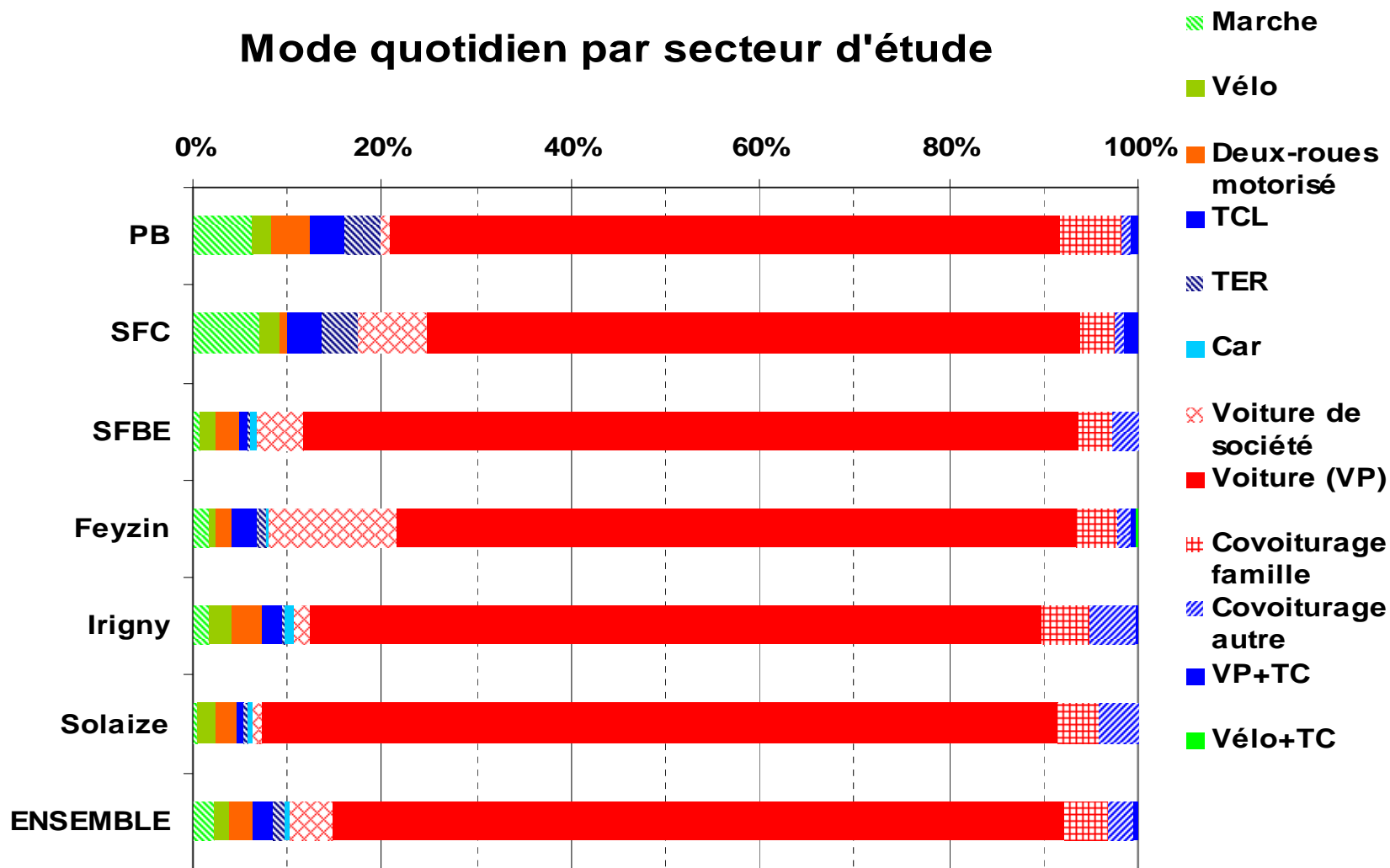
une enquête par questionnaire pour :

- connaître les pratiques de déplacements,
- repérer les attentes et les besoins
- les capacités à changer de mode de transport

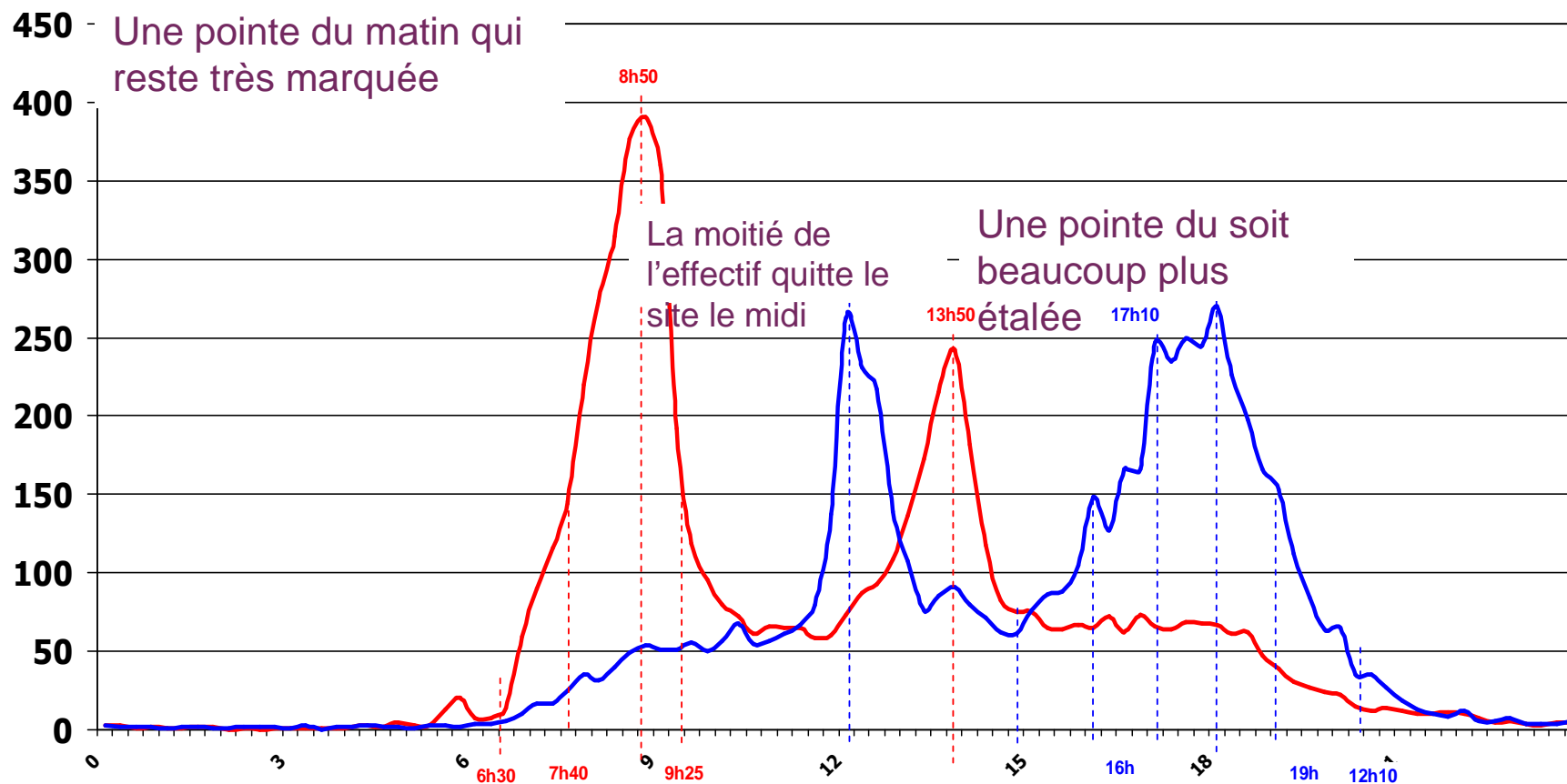
des groupes de travail animés en inter-entreprises afin de construire ensemble un plan d'actions

Comportements de déplacements – PDIE Vallée de la chimie

Mode quotidien par secteur d'étude

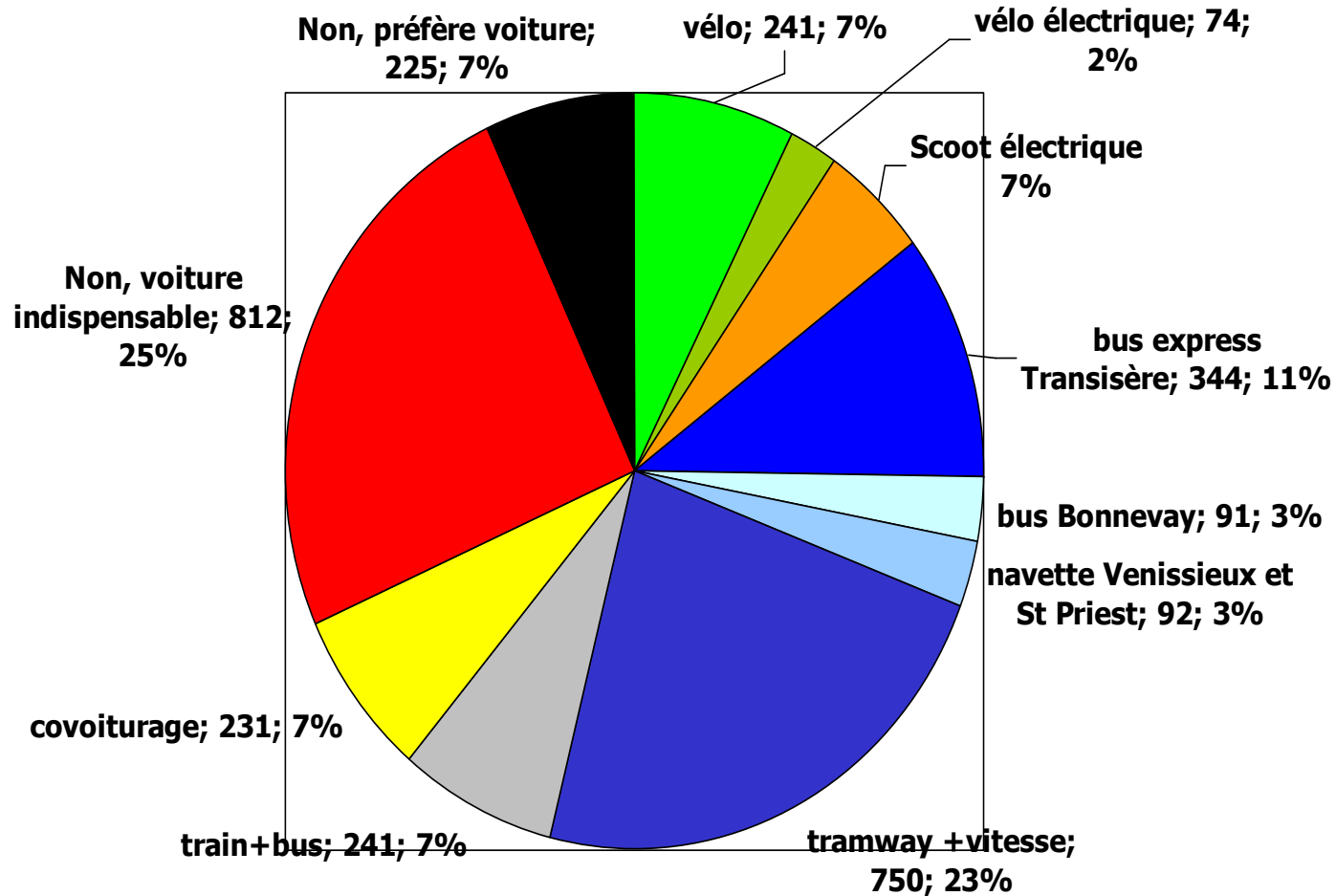


PDIE – Parc Techno de St Priest - Entrants et sortants



Résultats des comptages automatiques Parc Technologique (hors Auchan et AREVA) oct 2007

Potentialités de changement





Quelques exemples d'actions proposées à l'issue du diagnostic

- Amélioration des dessertes TC → concertation avec Sytral (projet Atoutbus)
- Abonnement TCL privilégié,
- Organisation du covoiturage → portail internet GLyon proposé dès 2009
- Encouragement aux modes doux (entre gares et lieux de travail),
- Pool de véhicules d'entreprises,
- Système de taxis partagés
- Réflexion sur le télétravail ou vidéos conférences,



Pour chaque projet : l'ouverture d'une concertation réunissant tous les acteurs publics et privés concernés au sein d'un comité de pilotage

- Un porteur de la démarche : **les Associations d'entreprises**
- La mission « temps » est animateur et coordinateur général
- Des cofinancements privés/ publics :
Entreprises (20 %) - Ademe – Région RA
– Grand Lyon (80 %)



La création d'un nouveau métier

- Des animateurs « mobilité » de la démarche sur le terrain :
 - sans proximité, pas d'effet sur les changements de comportements,
 - des postes subventionnés ou financés par le Gyon, Ademe et la Région RA



Les points forts :

- Etre facilitateur pour une démarche partenariale :
 - vis-à-vis des AOT,
 - par rapport aux démarches stratégiques « modes doux », « navettes fluviales »
- Une communication de proximité ++
- Du « buzz » autour de la mobilité durable
- Etre un interlocuteur reconnu



**Des services vélos en location logue durée gardiennés pour
gérer le dernier kilomètre vers l'entreprise
dans le cadre d'un appel à projet Predit du MEDEMM**



Rappel du contexte

Engager une nouvelle réflexion pour le développement des gares ferroviaires : **DES SERVICES AUX USAGERS**

Rapprocher les services vers la trajectoire supposée de déplacements quotidiens des individus

Transformer les gares en lieux de vie

Eviter la pérégrination des déplacements

Dynamiser les gares

**EXPERIMENTATION
DE 2 CRECHES EN GARES PERIURBAINES**



Renforcer la mobilité durable

Participer au développement et à l'attractivité du territoire

COVOITURAGE EN ENTREPRISE

le GRANDLYON s'engage !



CoVoiturage
GRANDLYON

www.covoiturage-techlid.fr

Techlid

Pôle économique ouest du Grand Lyon

→ LE PORTAIL DU COVOITURAGE
DANS LE GRANDLYON

CoVoiturage GRANDLYON



Le PDIE
.....
La démarche
covoiturage
.....
Documents de
communication

Contact
.....
FAQ Covoiturage



← **Bienvenue.**
Cliquez sur la zone économique
de votre choix pour accéder directement
à son site internet dédié.

Un site Internet du **GRANDLYON**

www.covoiturage-grandlyon.com

Le projet covoiturage pour les entreprises du Grand Lyon

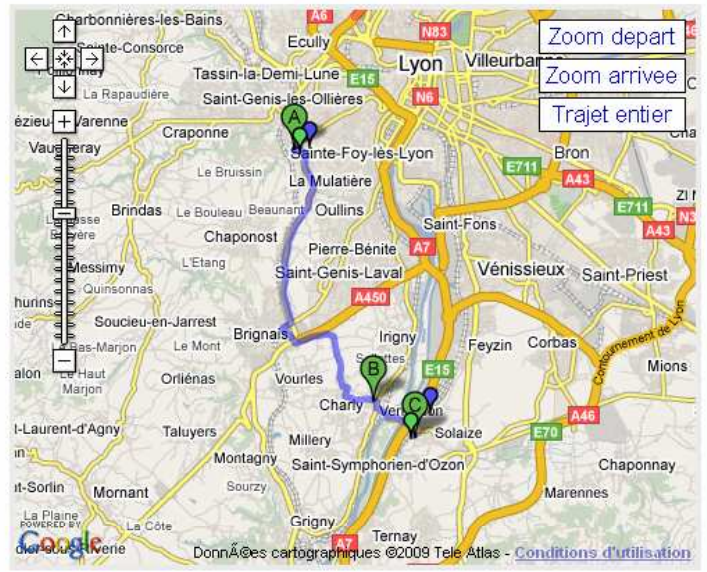
01

- Mise à disposition d'un site Internet gratuit,
- Une plateforme téléphonique pour les personnes qui n'ont pas Internet,
- Diffusion de dépliants informatifs,
- Une équipe à l'écoute pour répondre à vos interrogations et à vos suggestions.



Covoiturage en entreprise, le GRANDLYON s'engage !

Nos conseils
En savoir plus
sur le
covoiturage



Zoom depart
Zoom arrivee
Trajet entier

Mes Covoitureurs

1 - Equipe 1

Inscrit sur
valleedelachimie.laroueverte.org

Trajet régulier à partir du
27/02/2009

Voiture, 1 place(s) disponible
(s) - Non fumeur

De : -, francheville 69

Vers : -, solaize

Horaires : 8h00 - 17h00
En semaine,

Tél : Non renseigné

equipe1@laroueverte.com

Ajouter dans mes contacts

GRAND LYON
communauté urbaine



Une évaluation en nov 2009

- À ce jour : **3 000 inscrits sur la base**
- **20.6 %** des inscrits au portail covoiturent au moins une fois par semaine, et avec une large majorité, plusieurs fois,
- 2 covoitureurs sur 3 covoiturent plusieurs fois par semaine après un essai
- L'incitation via ce mode de transport a permis de générer une économie de CO2 de **1 098 tonnes** pour une année, et une économie de **429 214 litres équivalents pétrole** (calcul effectué sur la base de l'ecocalculateur Ademe) .



- la mobilité autour des équipements scolaires (collèges et lycées)

- Vers une démobilité, **en promouvant le télétravail et l'ouverture de centres de télétravail collaboratif en périphérie**



Pour en savoir plus :

www.espacedestemps.grandlyon.com



Lucie VERCHERE,
Chargée de mission

Lverchere-tortel@grandlyon.org